

Pour plus de démocratie au sein d'EELV, refusons le vote par Internet!

- 19 septembre 2012 -

Depuis quelques jours circule au sein de notre mouvement un appel "*Pour le choix du vote par Internet*" [1] en congrès décentralisé pour les militants au nom de certaines difficultés démocratiques au sein d'EELV. Ces difficultés peuvent être considérées avec sérieux, néanmoins l'utilisation du vote par internet est une fausse bonne idée[2]:

La communauté scientifique est contre [3] et a clairement appelé « *pouvoirs publics, partis politiques et société civile* » à ce qu'ils ne recourent « *en aucune manière* » à ce type de vote au nom du principe de précaution. Contrairement à ce que prétendent les industriels, ce vote, s'il respecte le principe d'anonymat, n'est pas traçable, ne permet aucun contrôle et n'offre donc aucune garantie de transparence.

Près de 1200 adhérents et sympathisants d'EELV ont signés (dont le mouvement Utopia) "*pour l'abandon de toute forme de vote électronique au sein du mouvement Europe Ecologie*" [4]

Il ne faut pas reproduire les graves difficultés internes rencontrées lors de la primaire de l'écologie par internet: Coût exorbitant, votes confiés à des prestataires peu dignes de confiance[5], Recours sur la question du vote électronique et opacités très préoccupantes[6].

La politique doit s'humaniser et faire prendre conscience de la responsabilité du choix électoral. Il faut éviter les votes presse-boutons ou pire, les votes en rafale. Mais surtout **perdre le lien avec le militant serait un véritable appel à l'entrisme.**

Ceci n'est pas une question de confiance. Il est possible de remettre une procuration à quelqu'un en qui a confiance. On ne peut pas avoir confiance en un système informatique, que personne ne peut maîtriser entièrement, et dont les résultats ne sont pas vérifiables.

Coût / transparence / participation: Le retour d'expérience est négatif pour le vote par Internet: Un seul exemple: En 2012, devant le coût "très élevé"[7], les plaintes pour tricherie, rupture d'anonymat et les scrutins annulés[8], l'UMP a entériné l'abandon du vote électronique en interne.

Notre mouvement ne doit pas être perméable à ces lobbies et pouvoir lutter pour l'abolition de ces scrutins opaques et invérifiables.

[Retrouvez la pétition pour l'abandon du vote électronique à EELV](http://www.ecolocitoyen.org) sur [ecolocitoyen.org](http://www.ecolocitoyen.org)

¹ "*Pour plus de démocratie et plus d'équité, donnons aux adhérent-es EELV le choix entre le vote présentiel, le vote par Internet ou le vote par correspondance !*" <http://www.ecolocitoyen.org/2012/09/fausse-bonne-idee-ou-vraie-mauvaise-idee/>

² Un amendement en ce sens pourrait être adopté dans le règlement intérieur d'EELV lors du Conseil Fédéral du 22 et 23 septembre 2012.

³ La communauté scientifique nationale s'est prononcé sans ambiguïté à travers l'ASTI contre le vote électronique et a demandé que "*les pouvoirs publics, partis politiques et société civile ne recourent en aucune manière au vote électronique anonyme*" car les scientifiques expliquent justement qu'un vote dématérialisé ne peut être à la fois anonyme et vérifiable. Lire le communiqué de presse de l'ASTI sur ce sujet : — Une fédération de scientifiques français condamne l'immaturation du vote électronique http://www.ordinateurs-de-vote.org/Communique-du-20-decembre-2007-Une_10360.html

⁴ Pétition à l'occasion de la primaire de l'écologie en juillet 2011 <http://www.ecolocitoyen.org/petition/>

⁵ 14 juin 2011: La primaire de l'écologie confiée au bras armé de l'HADOPI <http://www.ecolocitoyen.org/2011/06/hadopi/>, La primaire de l'écologie confiée aussi à un représentant du ministère de l'intérieur <http://www.ecolocitoyen.org/2011/06/la-primaire-de-lecologie-confiee-a-un-representant-du-ministere-de-linterieur/>

⁶ "Primaire EELV : Stéphane Lhomme et son mandataire demandent l'annulation des votes électroniques" <http://www.ecolocitoyen.org/2011/07/annulation>

⁷ Jean-François Copé sur Europe 1 le 27/01/2012: "Nous avons pris la décision de procéder à un vote papier plutôt qu'à un vote électronique, essentiellement pour des raisons de coût. Le vote électronique représente un coût quand même très élevé" <http://www.europe1.fr/Politique/Presidence-UMP-un-vote-papier-1148625/>

⁸ « La justice saisit des disques durs au siège de l'UMP » « (...) la direction du parti, qui admet des "bidouillages". » (Le Monde, 21 Octobre 2006, archives payantes), "Plainte à l'UMP pour tricherie dans une élection interne" (20 minutes 17/12/2008 <http://www.20minutes.fr/politique/282312-Politique-Plainte-a-l-UMP-pour-tricherie-dans-une-election-interne.php>) "En Languedoc l'UMP en a plein les urnes" (Bakchich 8/03/2010 <http://www.bakchich.info/france/2010/03/08/en-languedoc-lump-en-a-plein-les-urnes-57258>)